



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026 à 19h

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de MARSAC dûment convoqués, se sont réunis en mairie de Marsac sous la présidence de Daniel DUMAS, Maire.

Date de convocation : 28/05/2026

Présents : Daniel DUMAS, Fabrice LEGROS, Marie-Claire HIRAT-CHAMBRAUD, Pierre BEUZE, Clément LAVABRE, Brice MONTENONT, Jean-Pierre PERTHUE, Stéphanie TOURAND, Lucian VENIN, LEMONNIER Sylvie, GIRAUD Daniel

Procurations : Valentine CERBELOT à Marie-Claire HIRAT-CHAMBRAUD, Stéphanie HIPPOLYTE à Brice MONTENONT, Aude MOIGNE à Stéphanie TOURAND, Pauline REBIÈRE à BEUZE Pierre

Secrétaire de séance : Brice MONTENONT

La séance du conseil municipal débute à : 19h00

ORDRE DU JOUR

-Approbation du procès-verbal du 22/05/2026,

-Elections des délégués des communes pour les élections sénatoriales

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté par M. Daniel Dumas, Maire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 22/05/2026

Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal du 22/05/2026.

1-DEL 46-05-06-2026 – OBJET : ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 23-2026-05-19-00030 pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral :

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgées à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes ; il s'agit de : Mme HIRAT-CHAMBRAUD Marie-Claire, M. GIRAUD Daniel, MM LAVABRE Clément et BEUZE Pierre.

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

Le Conseil a élu pour secrétaire M. MONTENONT Brice.

b) Election des délégués :

Les candidatures enregistrées :

DUMAS Daniel

LEMONNIER Sylvie

LEGROS Fabrice

1^{er} tour du scrutin :

Le Maire a ensuite, invité le conseil à procéder, sans débat au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
---	----

A déduire : bulletins blancs	00
------------------------------	----

et nuls	00
---------	----

Suffrages exprimés :	15
----------------------	----

Ont obtenu :

M. DUMAS Daniel	15 voix
-----------------	---------

Mme LEMONNIER Sylvie	15 voix
----------------------	---------

M. LEGROS Fabrice	14 voix
-------------------	---------

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. DUMAS Daniel, né le 08/11/1949, qui a déclaré **accepter** le mandat.

Mme LEMONNIER Sylvie, née le 31/08/1962, qui a déclaré **accepter** le mandat.

M. LEGROS Fabrice, né le 15/01/1975, qui a déclarée **accepter** le mandat.

c) Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées :

Mme HIRAT-CHAMBRAUD Marie-Claire

Mme CERBELOT Valentine

M. BEUZE Pierre

1^{er} tour du scrutin

Le Maire a ensuite, invité le conseil à procéder, sans débat au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois suppléants.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
---	----

A déduire : bulletins blancs	00
------------------------------	----

et nuls	00
---------	----

Suffrages exprimés :	15
----------------------	----

Ont obtenu :

Mme HIRAT-CHAMBRAUD Marie-Claire	15 voix
Mme CERBELOT Valentine	15 voix
M. BEUZE Pierre	15 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

Mme HIRAT-CHAMBRAUD Marie-Claire, née le 22/06/1954, qui a déclaré **accepter** le mandat.

Mme CERBELOT Valentine, née le 10/02/1979, qui a déclaré **accepter** le mandat.

M. BEUZE Pierre, né le 09/10/1989, qui a déclarée **accepter** le mandat.

La séance a été levée à 20h00

Fait à Marsac, le 05/06/2026

Le Maire,

Daniel DUMAS



Le Secrétaire de séance,

Brice MONTENONT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges (87) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

